



Le Saint-Siège

LETTRE
LA SINGOLARE
DU PAPE BENOÎT XV
AU CARDINAL PIETRO GASPARRI,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
EN FAVEUR DE L'AUTRICHE*

Monsieur le Cardinal,

La situation unique et lamentable à laquelle l'Autriche s'est trouvée réduite du fait de la fortune des armes et du traité de paix a pris désormais une gravité telle qu'il Nous est impossible de garder plus longtemps le silence.

Cette noble et glorieuse Nation, qui au cours des âges a si magnifiquement collaboré à la défense de la foi et de la civilisation chrétienne, a perdu toute son antique splendeur et se voit réduite à quelque six millions d'habitants, dont un tiers au moins dans la seule ville de Vienne. Cette capitale, jadis le centre d'un vaste et florissant Empire où affluaient à profusion ressources et produits de tout genre, ressemble aujourd'hui à une tête séparée du corps et se débat dans les horreurs de la misère et du désespoir. On ne voit pas, étant donné l'anéantissement de son commerce, la paralysie de son industrie et l'énorme dépréciation de sa monnaie, comment l'Autriche pourrait trouver chez elle les moyens de pourvoir aux institutions d'un État et de fournir du pain et du travail à sa population. Les conséquences de cette situation ont une répercussion effroyable sur toutes les classes de la société, particulièrement sur les indigents, les malades et les enfants, en faveur desquels Nous avons à diverses reprises fait appel à la charité des cœurs généreux. Divers gouvernements, il est vrai, émus de pitié devant un si douloureux spectacle, ont promis des secours et des dons à cet infortuné pays ; mais, quelque empressement qu'on mette à les préparer, ces secours ne sauraient être qu'un palliatif, tant que, comme Nous l'avons fait observer, l'Autriche est privée des éléments nécessaires pour vivre par elle-même.

En mettant en relief cet affreux état de choses, Notre but n'est pas de rechercher où sont les responsabilités ou les fautes. Nous affirmons seulement le fait douloureux – et l'opinion publique est ici pleinement d'accord avec Nous – que la situation actuelle de l'Autriche est absolument

intolérable, car elle va enlever à une Nation entière la possibilité de se procurer les moyens de subsister, mis par le Créateur à la disposition de tous les hommes.

En élevant la voix, Nous sommes sûr, Monsieur le Cardinal, d'interpréter les sentiments d'humanité et de fraternité chrétienne qui vibrent en tout cœur généreux et que tous les peuples civilisés, sans distinction de vainqueurs, de vaincus ou de neutres, ont clairement manifestés devant le sort infortuné de l'Autriche.

Par ailleurs, Notre dessein n'est pas de proposer une solution pratique du problème; cette question relevant au premier chef de la politique, c'est aux gouvernements qu'il appartient de la résoudre, à ceux notamment qui ont apposé leur signature au traité de paix.

Quant à Nous, poussé par cette charité du Divin Maître qui embrasse tous les hommes, spécialement ceux qui souffrent, Nous Nous bornons, Monsieur le Cardinal, à vous demander d'attirer sur cette question si grave l'attention des membres du Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, et en particulier de ceux dont l'intervention pourra être plus efficace, afin qu'ils se fassent auprès de leurs gouvernements respectifs les interprètes de Notre désir et que ces gouvernements, s'inspirant des principes élevés d'humanité et de justice, avisent aux moyens d'y faire honneur pratiquement.

C'est dans cette ferme espérance, Monsieur le Cardinal, que Nous vous accordons, en témoignage de paternelle bienveillance, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, 24 janvier 1921.

BENOÎT XV

**La Documentation catholique n°96 col.130-131.*

Actes de S.S. Benoît XV, Tome III, p.62-63.
